



Les députés s'engagent à renforcer le plaidoyer pour le vote de la loi anti-tabac

L'atelier de sensibilisation, tenu à Toubab Dialaw du 29 au 30 mars sur les méfaits du tabac. Des députés qui prenaient part à l'atelier de sensibilisation à Toubab Dialaw (29-30 mars) sur les méfaits du tabac, se sont engagés à "renforcer le plaidoyer" auprès du gouvernement afin d'accélérer le processus de vote de la loi anti-tabac. Le troisième atelier d'orientation des députés de la douzième législature, sur le projet de loi anti tabac, couplé à la validation d'un plan d'action trimestriel pour le vote d'une loi s'est tenu à Toubab Dialaw en présence de responsables de la ligue sénégalaise anti-tabac (LISTAB) et des représentants du ministère de la Santé et de l'Action sociale. Cette rencontre avait pour objectif de "faciliter l'adoption du nouveau projet de loi antitabac par les députés et d'y apporter aussi des amendements pertinents". Dans leur déclaration "d'engagement pour l'adoption de la loi anti-tabac" obtenue par l'APS, les députés ont reconnu "la nécessité de stopper l'épidémie du tabagisme en Afrique et plus particulièrement au Sénégal" et se sont engagés à "sensibiliser tous (leurs) collègues (...) sur les méfaits du tabagisme". Ils ont promis de "renforcer" également le plaidoyer à l'intention des populations, les amener à soutenir les députés "pour l'adoption du projet de loi anti-tabac". Ces parlementaires se sont aussi engagés à "amender si nécessaire" le projet de loi qui sera soumis à l'Assemblée nationale et à "voter" cette loi.

Publié le 02 avril 2013